

Service Animation

Enfance Jeunesse SAINT DOLAY

Modalités d'inscriptions des séjours d'été 2026

- Inscriptions à partir du Lundi 18 Mai , jusqu'au 29 Mai pour les Dolaysiens et enfants de Théhillac.
- Les inscriptions pour les enfants des communes extérieures (hors Théhillac) seront acceptées s'il reste des places, à partir du 1^{er} Juin.
- Les séjours sont ouverts à tous les enfants du CP au CM2 et 6^{ème} à 3^{ème} et 14 ans et plus pour les ados.
- L'inscription se fait sur dossier à retirer au service animation ou en téléchargement sur le site internet ou portail famille.
- Une commission d'attribution, constituée d'élus et de la responsable Enfance Jeunesse, étudiera les dossiers afin de constituer les groupes d'enfants et de jeunes .

S'il y a plus de demandes que de places disponibles, la commission sélectionnera les dossiers en fonction de plusieurs critères et donnera priorité aux enfants :

- Enfants habitant Saint-Dolay ou Théhillac
- Enfants fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs ou l'espace jeunes
- Enfants n'ayant jamais participé à un camp
- Enfants ayant eu un refus à une inscription à un camp (été 2025)

Les dossiers d'inscriptions sont à remettre au service animation à partir du 18 Mai .

Tout dossier incomplet ou rendu hors délai sera refusé.

Contact Service Enfance/ Jeunesse

6, rue des écoliers

56130 SAINT DOLAY

02.99.90.27.16. Ou 06.72.77.68.55

Mail: centredeloisirs@saintodolay.fr

www.saintdolay.fr